

Douains, le 11 avril 2020

Communiqué de presse

Cité Manuca à La Chapelle-Longueville / Saint-Marcel – Les résultats d’analyses de l’Agence Régionale de la Santé confirment une qualité conforme de l’eau potable

La situation vécue par certains habitants de la Cité Manuca à la Chapelle-Longueville / Saint-Marcel a généré de multiples actions de la part de Frédéric Duché, Président de Seine Normandie Agglomération en lien avec les Maires de la Chapelle-Longueville et de Saint-Marcel, et ce afin de garantir la qualité de l’eau potable.

En premier lieu, des prélèvements ont été réalisés par l’agglomération. Leurs résultats ont confirmé une qualité conforme à la consommation. Aucune trace de bactérie ou de quelconque germe pouvant générer des symptômes incommodants ou de signes d’infection des populations n’a été révélé.

L’Agence Régionale de Santé, contactée par Seine Normandie Agglomération pour procéder à une expertise indépendante, vient de rendre ses conclusions : « L’eau d’alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l’ensemble des paramètres mesurés ».

L’hypothèse d’une altération de la qualité de l’eau potable distribuée par Seine Normandie Agglomération est donc définitivement exclue. L’eau du robinet peut donc être consommée en toute confiance, sans aucun risque pour la santé.

Les résultats sont à votre disposition en pièce jointe et seront consultables sur :

www.sna27.fr

www.lachapellelongueville.fr

www.saint-marcel27.fr

Pour autant, les causes doivent être trouvées. D’autres pistes peuvent être envisagées et seront portées rapidement à la connaissance du bailleur.